

Résultats APGL - enquête 2005

Martine Gross

Table des matières

IID. Enfants nés dans un contexte homoparental – Votre enfant, son histoire, sa famille	2
Votre enfant, son histoire, sa famille	2
Histoires de conception.....	2
Les appellations	5
Questions de l'enfant à propos de son histoire	6
L'implication parentale.....	7
Comment qualifieriez-vous la relation de l'enfant avec le parent.....	8
L'enfant rencontre-t-il des difficultés avec le parent légal?.....	9
L'enfant rencontre t-il/elle des difficultés avec le compagnon/la compagne du parent légal?.....	9
Effet de la parentalité sur la vie conjugale.....	10
Relations de l'enfant avec sa famille élargie	11
Relations de l'enfant avec les autres enfants	12
IIE. Les grands-parents, la famille étendue, l'environnement proche, les collègues .	14
Vos parents sont-ils vie ?	14
Réactions du père au désir d'enfant de son fils ou de sa fille.....	14
Réactions du père à la naissance du premier enfant de son fils ou de sa fille.....	15
Réactions de la mère à l'annonce du désir d'enfant de son fils ou de sa fille.....	16
Réactions de la mère à la naissance du premier enfant de son fils ou de sa fille...	18
Réactions des proches et de l'environnement à l'annonce du désir d'enfant ou de la naissance d'un enfant dans un contexte homoparental	19
Quels arguments éventuels vous ont été opposés par rapport à votre projet parental ?.....	20
Vos parents avec vos enfants	20

IID. Enfants nés dans un contexte homoparental – Votre enfant, son histoire, sa famille

Octobre 2007

Votre enfant, son histoire, sa famille

Histoires de conception

Sur ce point ainsi que sur les questions concernant les appellations, lire aussi [Deux parents ou bien deux mamans? Evolution de la désignation des liens depuis 1997 dans les foyers lesbiens](#)

IAD (98 réponses)

L'analyse lexicale des réponses indique que les mots ou plus exactement les groupes lexicaux (ceux indiqués par #) les plus utilisés dans les réponses sont graine, vérité et don.

Groupe lexical	Occ obs	Groupe lexical	Occ obs
#graine	45 30	#petit	22 18
#vérité	38 35	#Monsieur	20 17
#don, donné, cadeau	37 29	histoire	15 13
#enfant	31 25	papa	12 12
#maman	27 20	impossible	11 10
#simple	20 20	#généreux ou gentil	10 10
# aime	20 20		

37 des 98 réponses restent évasives et sont de l'ordre de "on lui dira la vérité" sans autre précision. Les 51 autres réponses développent davantage et évoquent pratiquement toutes le scénario du "gentil monsieur qui a bien voulu donner des graines aux mamans ». Pour un tiers, le fait d'adapter les réponses à l'âge de l'enfant est mentionné: « *on n'amène pas des détails dont il ne voudrait pas connaître la réponse* », « *simplement au fur et à mesure de son évolution* »

Les réponses abordent :

- le mode de conception (IAD): « *Comme pour faire un enfant il faut une graine de Monsieur et une graine de Dame, un monsieur a donné sa graine aux mamans pour que l'enfant puisse naître* » ; « *la petite graine qu'on a mis dans mon ventre* »
- l'existence d'un donneur le plus souvent qualifié de généreux : « *nous avons eu besoin d'un gentil monsieur pour donner la petite graine* »
- la question de l'information sur les origines : *Un homme, que nous ne connaissons pas ; un papa inconnu qui a fait don d'une petite "graine de bébé"*
- l'absence de père au quotidien : *Il a un père biologique qui n'est pas un papa ; il n'a pas de papa mais que c'est un Monsieur qui m'a fait cadeau d'une petite graine pour le concevoir*
- l'amour qui lie les deux femmes et l'enfant qui vient dans le prolongement de cet amour : *Ses deux mamans voulaient avoir des enfants, Sa maman et sa Nanou s'aiment très fort mais qu'il est impossible que 2 dames aient un enfant ; Amour très fort mais insuffisant pour avoir un enfant ; Nous lui avons tout expliqué l'amour entre ses 2 mamans, leur envie d'avoir un enfant, l'impossibilité biologique de le créer*
- la structure familiale : *tu as un père qu'on ne connaît pas 2 mamans veulent bébé, elles s'aiment*

Les réponses en texte libre ont été recodées pour être comptées. Plusieurs thèmes peuvent avoir été cités dans la même réponse c'est pourquoi le total dépasse 98

histoire conception iad	Nb. cit.	Fréq.
vérité	50	45%
monsieur (gentil ou généreux) qui donne sa graine	40	36%
deux femmes qui s'aiment très fort	24	22%
réponse adaptée à l'age	22	20%
deux mamans voulaient des enfants	21	19%
question des origines (anonymat)	9	8%
absence de père (papa) au quotidien	7	6%
donneur=père biologique	4	4%
son histoire lui appartient	1	1%
TOTAL OBS.	110	

Il ressort de ces données que les femmes qui ont eu recours à une IAD souhaitent être le plus proche possible de la vérité en s'adaptant au niveau de compréhension de l'enfant. La conception d'un enfant par IAD telle qu'on projette de la raconter ou telle qu'on la raconte est l'histoire d'un désir d'enfant au sein d'un couple qui s'aime. Un cinquième des observations mentionnent "deux mamans". Le donneur est presque systématiquement évoqué sous les traits d'un homme généreux qui donne ses graines.

Donneur connu (13 réponses)

Les trois mots les plus utilisés sont désir, enfant et père.

Les femmes qui font appel à un donneur connu ont le sentiment qu'elles donnent un parent, un père voire un papa à leur enfant. En effet, de donneur connu n'est qu'une seule fois désigné comme un "géniteur", et deux fois comme "un homme généreux". Dans 7 cas, c'est-à-dire un peu plus de la moitié, il est qualifié de père, papa ou parent. Le désir d'enfant ou l'amour des parents est cité deux fois sur trois.

-On lui dit notre désir d'enfant, le don généreux qui nous a été fait et qui est son père...

-la vérité. l'autre parent est "un geniteur", le choix d'un enfant a été fait par le couple Homo.

-couple amoureux ---> désir d'élever l'enfant homme généreux pour "la petite graine"

-amour de trois parents

-amour/3 parents

-2 personnes qui s'aiment et rencontrent un copain qui veut bien être le papa qui donne les graines

la vérité

-dès son plus jeune âge, nous lui avons expliqué sa conception

-Tous les faits, la réalité (sans omission)

-Qu'on l'a désiré, qu'un homme a fait don de sa graine, qu'il a lui même sa famille mais qu'il pourra le connaître s'il le veut à 16 ans.

-Issue d'un désir de ses parents (mère + compagne + donneur) Préférence personnelle du donneur de ne pas intervenir au quotidien

-que son père et nous 2 voulions très fort un bébé et que son père s'est proposé de nous aider

Adoption (Réponses de 5 hommes et de 8 femmes)

Toutes les réponses insistent sur le fait de dire la vérité sur l'adoption et de le faire en s'adaptant à la compréhension de l'enfant selon son âge. Deux réponses évoquent le désir d'enfant ou de fonder une famille.

En coparentalité (16 réponses de femmes, 17 réponses d'hommes)

La question précise était "comment allez-vous ou racontez-vous sa conception et son histoire à votre enfant?" Beaucoup d'hommes et de femmes se sont contentés de décrire très brièvement *comment* plutôt que ce qu'ils allaient raconter. Ce qui a donné des réponses du type: "Tout naturellement"; "de façon simple et franche". Le souci est constant de dire la vérité. Dans les réponses masculines, le mot "vérité" est celui qui revient le plus souvent (7 citations).

Hommes et femmes mettent l'accent sur leur préoccupation à parler de la conception.

Femmes en coparentalité (16 réponses)

Les femmes semblent décidées à en parler plus facilement que les hommes en s'adaptant à l'âge. Un tiers des réponses féminines mentionnent le désir d'enfant et le projet parental.

- comme cela s'est passé
- Elle est un peu jeune! elle sait et elle dit qu'elle a trois parents. désir d'avoir un enfant ensemble
- selon son âge
- Adapté à son âge et par étape. A 3ans : un papa / une maman pour la conception "qui se sont connus à l'école !!" et deux parents en plus. A quatre, c'est chouette.
- Comme la conception s'est passée
- rencontre entre deux désirs d'enfant
- conception pas encore (en plus c'est "privé") mais désir de 3 parents d'avoir un bébé ensemble
- En disant la vérité
- En lui disant la vérité avec des mots qui conviennent à son âge
- Tout naturellement
- Dès tout petit il a su qu'il avait été conçu par insémination artisanale
- de façon simple et franche
- que sa mère et moi désirions un enfant, que 2 femmes ne peuvent pas avoir d'enfant (idem) pour son père et que son père avait aussi le désir d'enfant
- tout dépend de l'age : réunion de 2 désirs d'être parents, conceptions sans relation physique mais dans l'amour et le respect
- Sans tabou. Mais pas encore abordée la conception pure.
- Trop petit pour l'instant mais l'idée sera de tout lui expliquer

Hommes coparentalité (17 réponses)

Le mot "vérité" est le mot qui revient le plus souvent. 7 fois sur 17 réponses citées. C'est dire combien les pères en coparentalité tiennent à restituer à l'enfant un récit authentique de sa venue au monde.

Ceux qui n'ont pas éludé la question semblent plutôt préoccupés par la difficulté d'expliquer comment s'est déroulée la conception. Un seul père déclare qu'il expliquera si l'enfant le demande comme la petite graine a été mise. L'accent est

mis sur plus de la moitié des réponses non élusives, sur le désir d'enfant et la joie que ce désir ait pu se concrétiser.

-En racontant la vérité.
-comme ça s'est passé
-Naturellement
-Réalité
-Avec clarté quant elle posera la question
-la vérité quand le moment viendra
-au fil du temps tranquillement
-étape par étape, le plus simplement possible
-petite graine. Si elle redemande comment on met la petite graine, je lui explique
-Nous dirons la vérité sur tout, sauf sur le fait qu'elle a été conçue sans relation sexuelle
-que par l'intermédiaire d'une association papa et maman voulait avoir un enfant né d'une amitié sincère
-4 personnes se sont rencontrées pour donner la vie et élever (au lieu de 2, d'habitude)
-on raconte l'émotion de la conception du premier résultat positif du test de grossesse de la joie de la naissance
-vaguement sur sa conception + (???) son histoire
-vaguement sur la conception elle-même, précisément sur le désir d'enfant et les décisions de l'avoir
-Qu'il a été conçu à cause d'un grand désir d'enfant de la part de deux parents biologiques, même si le contexte n'est pas habituel

Hommes gpa (3 réponses citées)

On retrouve ce même souci de vérité et de s'adapter à l'âge de l'enfant.

-La vérité
-en restant le plus proche possible de la réalité
-exactement ce qu'elle a été. On lui dit déjà mais il est encore petit (3 ans) pour poser des questions

Les appellations

Sur ce point on peut lire [Deux parents ou bien deux mamans? Evolution de la désignation des liens depuis 1997 dans les foyers lesbiens](#)

L'appellation du parent social

Seuls deux hommes compagnons de père légal sur les 30 ayant un enfant dans le contexte homoparental ont répondu à la question du terme avec lequel l'enfant s'adresse au parent social. A noter que seuls 12 hommes élèvent ou ont élevé des enfants sans en être un parent légal.

66 des 106 mères sociales (élevant ou ayant élevé des enfants sans en être parent légal) ont répondu à cette question. Elles se font le plus souvent appeler d'un petit nom mais un cinquième se fait appeler maman suivi du prénom. 5 mères sociales sont appelées maman tout court ce qui est nouveau par rapport aux enquêtes précédentes (1998 et 2001)

adresse parent social/sex	H	F
Maman (ou papa)	0	5
Maman(ou papa) prénom	0	13
petit nom	1	37
marraine, tante, parrain	0	1
Prénom	1	7
choix de l'enfant	0	3
TOTAL	2	66

L'appellation du parent légal

7 hommes seulement ont répondu à cette question. Tous sauf un sont appelés papa. Les femmes sont majoritairement appelées maman, mais certaines mères légales se font appeler par un petit nom comme la mère sociale, ou par maman suivi du prénom.

Deux femmes disent laisser le choix à l'enfant ce qui est peut-être interprétée comme une manière particulière de faire place à la compagne. Cette question mériterait d'être approfondie.

adresse parent légal/ sexe	H	F
Maman (papa)	6	53
maman (papa) prénom	0	10
petit nom	0	5
Prénom	1	0
choix de l'enfant	0	2
TOTAL	7	70

Questions de l'enfant à propos de son histoire

L'échantillon est restreint aux hommes et aux femmes ayant des enfants uniquement en contexte homoparental (et non dans les deux contextes). Les enfants concernés ont en moyenne 4 ans, pour les mères (de 0 à 31 ans) et 5 ans pour les hommes (de 0 à 17 ans). Il se peut que des enfants soient comptés plusieurs fois (par le père, la mère et leur compagne ou compagnon), il faut donc prendre les informations comme concernant les parents et la perception qu'ils ont des questions de leur enfant. Si en moyenne, les enfants des femmes sont plus jeunes que ceux des hommes, ces derniers ont fondé des familles homoparentales depuis moins longtemps que les femmes puisque l'âge max est 17 ans pour un enfant de père gay et 31 ans pour un enfant de mère lesbienne.

Les enfants qui ne posent pas de questions à propos de leur histoire sont en moyenne plus âgés que ceux qui en posent, ils ont tous plus de 10 ans et l'âge moyen est 12 (mères lesbiennes) ou 13 (pères gays). Les pères et les mères situent à peu près au même niveau l'âge auquel ils et elles estiment que l'enfant est trop jeune pour poser des questions.

	hommes	femmes
Votre enfant vous pose-t-il des questions à propos de son histoire?	nb réponses (âge moyen - min- max) de l'ainé	
oui	8 (5 - 3 - 6)	37 (7-2-19)
non	4 (13 - 10 - 17)	6 (12 - 3 - 31)
il/elle est trop jeune	12 (3 - 0 - 5)	87 (2-0-4)
TOTAL	24 (5-0-17)	130 (4-0-31)

Aucun enfant de plus de 6 ans, né dans un contexte homoparental ignore l'orientation sexuelle de ses parents. Les enfants posent parfois ou très souvent des questions au sujet de la configuration homoparentale à partir de 4 ou 5 ans en moyenne et jusqu'à 14 ans.

Votre enfant est-il au courant de votre orientation sexuelle?	Nb réponses et âge moyen de l'ainé	
Oui	13 (7 - 2 - 17)	42 (7-2-31)
il/elle est trop jeune	10 (3 - 0 - 6)	87 (3-0-6)
TOTAL	23 (5-0-17)	129 (4-0-31)

	Hommes	femmes
Votre enfant pose-t-il des questions à propos de la configuration familiale homoparentale?	nb réponses et âge moyen de l'ainé	
Non	2 (6-5-6)	13 (12-2-31)
parfois	11 (8 - 4 - 17)	30 (5-2-14)
très souvent	0	6 (6-4-9)
il/elle est trop jeune	11 (2 - 0- 5))	79 (2-0-4)
TOTAL	24 (5)	128 (4-0-31)

L'implication parentale

Le niveau d'implication du parent légal dans les activités concernant l'ainé de leurs enfants (jeux, école, soins, décision, contribution financière, etc..) est en moyenne déclaré excellent par les mères légales et sociales et les pères sociaux, et bon par les pères légaux. Du côté des hommes, un plus grand nombre de non réponses à cette question. 2 pères légaux répondent qu'ils ont un niveau d'implication très faible. Il s'agit de pères dont l'ainé a été conçu dans une coparentalité.

Niveau d'implication du parent légal de l'ainé des enfants				
	réponses des par. légaux		réponses des par. sociaux	
	Moy.	Eff.	Moy.	Eff.
Mères	1	79	1	71
Pères	2	15	1	9
Total	1	94	1	80

1=excellent 2= bon 3=moyen 4=faible 5=très faible

Le niveau d'implication du parent social est en moyenne déclaré excellent par les mères légales et sociales et les pères sociaux, en moyenne déclaré bon par les pères légaux. 2 pères légaux répondent que le père social un niveau d'implication très faible. Les enfants concernés sont issus l'un d'une coparentalité (le père légal a aussi répondu qu'il avait lui-même un niveau d'implication très faible) et l'autre d'une adoption.

Niveau d'implication du parent social de l'ainé des enfants				
	réponses des par. légaux		réponses des par. sociaux	
	Moy.	Eff.	Moy.	Eff.
Mères	1	77	1	68
Pères	2	14	1	8
Total	1	91	1	76

1=excellent 2= bon 3=moyen 4=faible 5=très faible

Niveau d'implication du parent légal de l'ainé parents légaux de l'ainé						
	Pères		Mères		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Non réponse	8	35%	11	12%	19	17%
excellent	10	43%	75	83%	85	75%
bon	3	13%	4	4%	7	6%
très faible	2	9%	0	0%	2	2%
Total	23	100%	90	100%	113	100%

Niveau d'implication du parent social de l'ainé parents légaux de l'ainé						
	Pères		Mères		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Non réponse	9	39%	13	14%	22	19%
excellent	9	39%	69	77%	78	69%
bon	2	9%	7	8%	9	8%
moyen	1	4%	0	0%	1	<1%
faible	0	0%	1	1%	1	<1%
très faible	2	9%	0	0%	2	2%
Total	23	100%	90	100%	113	100%

Comment qualifieriez-vous la relation de l'enfant avec le parent

La relation de l'enfant avec le parent légal est en moyenne qualifiée d'excellente par les parents sociaux et les mères légales tandis qu'elle est en moyenne qualifiée de bonne par les pères légaux. Deux pères légaux qualifient de "très difficile" leur relation avec leur enfant conçu dans le cadre d'une coparentalité. Une mère sociale qualifie de "très difficile" la relation de l'enfant (conçue par IAD) avec sa mère légale.

Comment qualifieriez vous la relation de l'enfant avec le parent légal?				
	réponses des par. légaux		réponses des par. sociaux	
	Moy.	Eff.	Moy.	Eff.
Mères	1	79	1	71
Pères	2	16	1	9
Total	1	95	1	80

1=excellente 2= bonne 3=moyenne 4=difficile 5=très difficile

Comment qualifieriez-vous la relation de l'enfant avec le parent légal parents légaux de l'ainé						
	Pères		Mères		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Non réponse	7	30%	11	12%	18	16%
excellente	12	52%	71	79%	83	73%
bonne	2	9%	7	8%	9	8%
moyenne	0	0%	1	1%	1	<1%
difficile	0	0%	0	0%	0	0%
très difficile	2	9%	0	0%	2	2%
Total	23	100%	90	100%	113	100%

La relation de l'enfant avec le parent social est en moyenne qualifiée d'excellente par les parents sociaux et la mère légale et en moyenne qualifiée de bonne par les pères légaux. Deux pères légaux qualifient de très difficile et difficile la relation de l'enfant (issu d'une coparentalité) avec leur compagnon.

Deux mères sociales qualifient de très difficile et de difficile leur relation avec l'enfant. Dans le premier cas, il s'agit d'un enfant conçu par IAD (le même que plus haut), dans l'autre cas d'un enfant né d'une union hétérosexuelle antérieure

Comment qualifieriez-vous la relation de l'enfant avec le parent social						Comment qualifieriez-vous la relation de l'enfant avec le parent social							
parents sociaux de l'ainé						parents légaux de l'ainé							
	Pères		Mères		Total			Pères		Mères		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.		N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Non réponse	0	0%	7	9%	7	8%	Non réponse	8	35%	14	16%	22	19%
excellente	9	100%	63	84%	72	86%	excellente	8	35%	67	74%	75	66%
bonne	0	0%	3	4%	3	4%	bonne	4	17%	8	9%	12	11%
moyenne	0	0%	0	0%	0	0%	moyenne	1	4%	1	1%	2	2%
difficile	0	0%	1	1%	1	1%	difficile	1	4%	0	0%	1	<1%
très difficile	0	0%	1	1%	1	1%	très difficile	1	4%	0	0%	1	<1%
Total	9	100%	75	100%	84	100%	Total	23	100%	90	100%	113	100%

L'enfant rencontre-t-il des difficultés avec le parent légal?

5 parents légaux (1 père et 4 mères) déclarent que leur enfant rencontre des difficultés avec eux. Dans le cas du père, c'est un enfant né d'un contexte hétéro antérieur. Il précise que l'autre parent manque à l'enfant. Les mères évoquent l'adolescence (2), des pbs d'autorité (1) et l'arrivée de jumeaux (1). 4 mères sociales (3 IAD, 1 union hétéro antérieure) disent que l'enfant rencontre des difficultés avec sa mère légale et évoquent une recherche de limites.

La grande majorité des parents déclarent que les enfants ne rencontrent pas de difficulté avec le parent légal.

L'enfant rencontre-t-il des difficultés avec le parent légal?				
	réponses des par. légaux		réponses des par. sociaux	
	Pères	Mères	Pères	Mères
oui	1 (6%)	4 (5%)	0	4 (6%)
non	15 (94%)	73 (95%)	9 (100%)	67 (94%)
Total	16 (100%)	77 (100%)	9 (100%)	71 (100%)

Si l'enfant rencontre des difficultés avec le parent légal, lesquelles?

les conflits ne sont jamais en lien avec la situation familiale accaparée par l'arrivée des 2 jumeaux. Lien affectif distendu, moins disponible
 autorité
 comme un adolescent, ni plus ni moins
 l'autre parent lui manque
 recherche de limites
 remise en question puberté

L'enfant rencontre-t-il/elle des difficultés avec le compagnon/la compagne du parent légal?

3 pères légaux et 3 mères légales déclarent que l'enfant a des difficultés avec le parent social

Pour les 3 pères légaux, il s'agit d'un enfant né d'une coparentalité, la difficulté évoquée est la séparation du couple maternel; d'un enfant né d'une union hétéro antérieure, la difficulté évoquée est la jalousie par rapport au parent social; un autre est né d'une coparentalité, la difficulté évoquée est la jalousie avec un autre enfant présent au foyer.

Pour les 3 mères légales, deux enfants sont nés d'une union hétéro antérieure, une précise la difficulté en lien avec l'adolescence, le troisième est né d'une IAD, la mère évoque une période oedipienne.

1 père social, 4 mères sociales déclarent que l'enfant a des difficultés avec le parent social.

Le père social évoque l'Oedipe.

Les mères sociales évoquent l'Oedipe, la crainte que la mère sociale prenne la place du père (enfant né d'une union hétéro antérieure) et recherche de limites.

La grande majorité des parents déclarent que les enfants n'ont pas de difficultés avec le parent social

L'enfant rencontre-t-il des difficultés avec le parent social?				
	réponses des par. légaux		réponses des par. sociaux	
	Pères	Mères	Pères	Mères
oui	3 (21%)	3 (5%)	0	4 (6%)
non	11 (78%)	62 (95%)	8 (100%)	58 (94%)
Total	14 (100%)	65 (100%)	8 (100%)	71 (100%)

Pour résumer: un très petit nombre de parents répondants évoquent des difficultés relationnelles entre l'enfant et le parent légal ou social.

Les difficultés évoquées sont ramenées à celles traversées par toute famille (Œdipe, adolescence) ou dans les familles recomposées.

Si oui, lesquelles?
Quelles difficultés avec le parent social?
Taux de réponse : 3%
les conflits ne sont jamais en lien avec la situation familiale
Comme un adolescent, ni plus ni moins
crise d'oedipe
ne sais pas
oedipe avec compagnon du père et compagne de la mère
pense parfois que je prend la place de son père
période oedipienne
quand ma fille est chez moi, j'ai 2 enfants en compétition pour mon attention, ils ne s'aiment pas
recherche de limites
Relationnelles Jalousie ?
séparation entre les deux femmes
Total

Effet de la parentalité sur la vie conjugale

Plus des deux tiers des répondants déclarent que l'arrivée d'un enfant a enrichi leur relation de couples. Pour les deux tiers, l'arrivée d'un enfant n'a rien changé aux difficultés éventuelles présentes au sein du couple.

Quel effet a eu sur votre couple l'arrivée d'un enfant						
parents en couple						
	Pères		Mères		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Non réponse	2	10%	13	9%	15	9%
a enrichi la relation	15	71%	101	68%	116	68%
n'a rien changé	3	14%	20	13%	23	14%
a altéré la relation	1	5%	15	10%	16	9%
Total	21	100%	149	100%	170	100%

les difficultés au sein du couple ont						
parents en couple						
	Pères		Mères		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
augmenté	7	37%	30	21%	37	23%
n'a rien changé	8	42%	100	70%	108	67%
diminué	4	21%	12	8%	16	10%
Total	19	100%	142	100%	161	100%

Relations de l'enfant avec sa famille élargie

Sur l'acceptation du couple et de la famille qu'il a constituée par les parents, on peut lire [Etapes-clés des réactions des parents face à la famille homoparentale de leur enfant](#)

Trois quarts des parents légaux qualifient de très ou extrêmement proches les relations de l'ainé des enfants avec leur mère (74%) . Un peu plus des deux tiers (68%) font de même pour les relations avec la mère de leur compagne ou compagnon. Ces pourcentages tombent respectivement à 63% et 58% pour leur père et le père de leur compagne ou compagnon.

On peut dire que les enfants sont vus comme proches de leurs grands-mères. Les pères légaux qualifient davantage que les mères légales de proche la relation de leur enfant avec leurs propres parents. En revanche, ils qualifient moins souvent de proche la relation de l'enfant avec les parents de leur compagnon que les mères légales ne le font pour la relation de l'enfant avec les parents de leur compagne. La grand parentalité sans lien biologique semble donc être plus proche du côté maternel que du côté paternel. À confirmer sur un échantillon plus important de pères.

Comment qualifieriez-vous la relation de l'enfant						
parents légaux de l'ainé						
	proche		pas proche		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
à votre père	48	63%	28	37%	76	100%
à votre mère	63	74%	22	26%	85	100%
au père de votre compagne/compagnon	38	58%	27	42%	65	100%
à la mère de votre compagne/compagnon	52	68%	24	32%	76	100%

Comment qualifieriez-vous la relation de l'enfant avec	pères légaux		mères légales	
	proche	pas proche	proche	pas proche
votre mère	12 (80%)	3 (20%)	51 (72%)	19 (28%)
votre père	11 (79%)	3 (21%)	37 (60%)	25 (40%)
le père de votre comp	3 (50%)	3 (50%)	35 (59%)	24 (41%)
la mère de votre comp	4 (50%)	4 (50%)	48 (71%)	20 (29%)

Trois quarts des parents sociaux qualifient de très proche ou extrêmement proche la relation de l'enfant avec leur propre mère, les quatre cinquième avec la mère de leur compagnon ou compagne, tandis que un peu moins de deux tiers font de même pour ce qui concerne leur propre père ou le père de leur compagnon ou compagne.

Comment qualifieriez-vous la relation de l'enfant						
parents sociaux de l'ainé						
	proche		pas proche		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
à votre père	37	62%	23	38%	60	100%
à votre mère	50	75%	17	25%	67	100%
au père de votre compagne/compagnon	38	63%	22	37%	60	100%
à la mère de votre compagne/compagnon	53	80%	13	20%	66	100%

Les grands parents du côté des parents légaux désignent l'enfant à des tiers comme leur petit fils ou leur petite fille. Du côté des parents sociaux, 74% le font. Les autres l'appellent par le prénom ou le désigne comme fils ou fille de l'amiE de leur enfant. Certains répondants disent cependant ne pas savoir comment leurs parents désignent l'enfant qu'ils ou elles élèvent.

L'enfant est traité de la même manière que les autres petits enfants par les grands parents coté parents légaux (93%) ou côté parents sociaux (87%). Lorsque l'enfant n'est pas traité de la même manière c'est significativement plus souvent le cas lorsqu'il s'agit des grands parents du côté parent social dans une coparentalité. 69% des répondants disent que l'enfant entretient des relations avec d'autres personnes de la famille. Le plus souvent il s'agit d'oncles et tantes. Les enfants s'entendent tous bien avec les autres qui vivent sous le même toit qu'eux.

Relations de l'enfant avec les autres enfants

Les enfants parlent volontiers de la situation familiale à leurs amis. En effet, seuls 17% des répondants à cette question indiquent que l'enfant n'évoque jamais la situation. L'âge auquel les enfants en parlent parfois souvent ou tout le temps est la période 3 à 8 ans.

Si l'enfant parle, explique-t-il/elle sa situation familiale à ses ami/es?			explique-t-il sa situation familiale à ses amie/es?					
parents			parents					
	Nb	% cit.	jamais	très rarement	parfois	souvent	tout le temps	Total
Taux de réponse : 45% Moyenne = 3 'parfois'								
jamais	16	17%	2	0	0	2	0	4
très rarement	10	11%	8	2	18	8	3	39
parfois	36	38%	1	3	4	8	5	21
souvent	25	26%	1	1	5	2	0	9
tout le temps	8	8%	0	3	0	1	0	4
Total	95	100%	13	9	34	24	8	88

128 personnes ont répondu à la question "votre enfant a-t-il rencontré des difficultés du fait de votre homosexualité ou de sa configuration familiale"? Personne n'a coché "souvent" ou "tout le temps". Plus des trois quarts ont indiqué "jamais". Dans la suite pour que les résultats soient exploitables, on a regroupé "très rarement" et "parfois" sous le terme "rarement". 6 enfants de 9 à 11 ans, 6 enfants de 15 ans et plus ont rencontré rarement (=parfois+très rarement) des difficultés. 5 enfants sur 8 conçus grâce à un donneur connu, 5 enfants sur 12 adoptés ont rencontré "rarement" des difficultés. Les enfants nés d'IAD sont proportionnellement les moins nombreux à avoir "rarement" rencontré des difficultés. 30 personnes ont précisé le type de difficultés. Seules 2 personnes rapportent des insultes. Ces deux cas concernent des enfants âgés de 12 à 14 ans nés d'un donneur connu. Plus d'un tiers

des parents qui ont répondu ne savent pas exactement la nature des difficultés rencontrés par l'enfant.

A-t-il/elle rencontré des difficultés à la crèche/l'école avec d'autres enfants du fait de votre homosexualité et/ou de sa configuration familiale?

parents

Taux de réponse : 61%
Moyenne = 1 'jamais'

	Nb	% cit.
jamais	99	77%
très rarement	20	16%
parfois	9	7%
Total	128	100%

L'enfant rencontre t-il des difficultés x age

parents

	rarement	jamais	Total
Moins de 3	0	36	36
De 3 à 5	5	35	40
De 6 à 8	8	13	21
De 9 à 11	6	2	8
De 12 à 14	1	2	3
15 et plus	6	5	11
Total	26	93	119

l'enfant a t-il rencontré des difficultés x modalité

parents

	rarement		jamais		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
conçu/e ou adopté/e dans une vie hétérosexuelle antérieure	7	37%	12	63%	19	100%
conçu/e par IAD	9	15%	51	85%	60	100%
conçu/e grâce à un donneur connu	5	63%	3	38%	8	100%
adopté/e	5	42%	7	58%	12	100%
conçu/e dans le cadre d'une coparentalité	3	12%	23	88%	26	100%
conçu/e grâce à une maternité pour autrui	0	0%	1	100%	1	100%
Total	29	23%	97	77%	126	100%

Quel type de difficulté?

parents

Taux de réponse : 14%

	Nb	% cit.
insulte	2	7%
moquerie	13	43%
autre	4	13%
je ne sais pas exactement	11	37%
Total	30	100%

IIE. Les grands-parents, la famille étendue, l'environnement proche, les collègues

Décembre 2007

Vos parents sont-ils vie ?

La moitié des répondants (167) ont leurs deux parents en vie. 14 personnes (4%) n'ont plus ni père ni mère en vie. 10% n'ont plus leur mère, 5% n'ont plus leur père. Parmi les 178 répondants en couple, plus de la moitié (161, 54%) indique que les parents de leur compagne ou compagnon sont tous les deux en vie.

Réactions du père au désir d'enfant de son fils ou de sa fille

Réactions de votre père par rapport à votre désir d'enfant						
	un homme		une femme		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
très bien	10	29%	51	27%	61	27%
plutôt bien	12	34%	60	32%	72	32%
plutôt mal	3	9%	19	10%	22	10%
très mal	1	3%	6	3%	7	3%
il ne le sait pas	4	11%	24	13%	28	13%
est décédé avant de l'avoir su	5	14%	29	15%	34	15%
Total	35	100%	189	100%	224	100%

Les deux tiers ont indiqué que leur père avait plutôt bien ou très bien réagi.

10 hommes ont expliqué ce qu'avait été la réaction de leur propre père. 8 réactions positives, 2 négatives. Pour 4 hommes, leur père est très heureux à l'idée d'être grand-père, l'un pensait qu'il n'aurait jamais de petits enfants. 2 rapportent que leur père était surpris. 4 rapportent de l'inquiétude, dont 2 par rapport au projet de maternité pour autrui. 1 rapporte du détachement. 1 du rejet. 2 expriment que leur père les a soutenus ou encouragés.

Explicitation de la réaction de votre père à l'annonce de votre désir d'enfant x comment a-t-il réagi?		
Hommes		
	bien	mal
Demeure très sceptique sur les conséquences pour l'enfant (et non sur notre capacité à être de bons parents). A également des doutes sur la MPA, et en particulier sur les motivations de la mère biologique. Il s'intéresse néanmoins et nous encourage "formellement", car il ne voudrait pas non plus prendre sur lui la responsabilité de ne pas être grand-père (je suis fils unique).	0	1
étonné mais ok	1	0
Heureux de pouvoir devenir grand-père	1	0
il m'a soutenu	1	0
il n'ont pas d'autres petits-enfants que ma fille et étaient donc ravis d'être grands-parents	1	0
Inquiet, il a appelé ma mère pour lui en parler.	1	0
insistance pour que je me marie avec la mère légale et rejet total de la mère sociale (attachée à la mère légale mais disparue depuis) mais très heureux de devenir grand-père (mes sœurs n'avaient pas encore d'enfants)	0	1
j'ai fait mon coming out au moment de la naissance de Louise. Réaction proche de l'indifférence gênée mais sans hostilité. Acceptation molle depuis.	1	0
L'un des "deuils" qu'il a dû faire en prenant mon homosexualité a été celui de devenir grand-père. Notre souhait de vouloir être parent lui plaît. Il trouve cependant que ce projet (MPA) est semé d'embûches..	1	0
surpris	1	0
Total	8	2

92 femmes ont expliqué ce qu'avait été la réaction de leur père à l'annonce de leur désir d'enfant. Les réponses en texte libre ont été recodées pour être traitées. Le fait d'avoir bien réagi (67) n'exclut pas une certaine inquiétude en particulier quand à l'absence de père (5), ou une incompréhension (2) voire un désaccord (1). Pour les 25 femmes dont le père a mal réagi, il n'était pas d'accord sur le cadre homoparental (5), ne comprenait pas ce choix (3), se montrait inquiet pour l'enfant en général (3) ou à cause de l'absence de père(2)

réactions père désir d'enfant / Comment votre père a-t-il réagi?				
Femmes ayant expliqué				
	bien		mal	
	N	% obs.	N	% obs.
heureux d'être grand-père	15	27%	1	5%
soutien	12	22%	1	5%
relation distante, indifférence	7	13%	1	5%
respecte ma décision	7	13%	1	5%
inquiet absence de père	5	9%	2	10%
pas d'accord du cadre	1	2%	5	24%
heureux de mon bonheur	5	9%	0	0%
surpris	4	7%	1	5%
rejet	1	2%	4	19%
ne comprend pas ce choix	2	4%	3	14%
rassuré par la stabilité du couple	4	7%	0	0%
inquiet	1	2%	2	10%
inquiet pour l'enfant	0	0%	3	14%
inquiet pour raisons médicales	2	4%	0	0%
rejet de l'adoption	0	0%	1	5%
soutien après un certain temps	1	2%	0	0%
Total	67	100%	25	100%

Réactions du père à la naissance du premier enfant de son fils ou de sa fille

1 homme et 7 femmes font état d'une réaction négative. 19 hommes et 109 femmes font état d'une réaction positive.

51 femmes et 4 hommes ont explicité la réaction de leur père à la naissance de leur premier enfant

Les réponses des femmes ont été recodées pour être traitées. 5 femmes ont précisé la réaction négative de leur père, pour 3 d'entre elles, le père est resté distant ou n'a montré aucune émotion, les deux autres ont subi un rejet. La grande majorité des grands-pères sont ravis d'avoir un petit-enfant. Dans un cas la naissance de l'enfant a permis au père et à sa fille de se revoir après plusieurs mois de silence.

Réaction de votre père à la naissance du premier enfant				
femmes ayant répondu				
	bien		mal	
	N	% obs.	N	% obs.
heureux d'être grand-père	27	60%	0	0%
distant, indifférent	1	2%	2	40%
ne montre pas	1	2%	1	20%
le temps a modifié son jugement	1	2%	0	0%
content pour moi	2	4%	0	0%
notre fille porte le prénom de sa grand-mère	1	2%	0	0%
prend des nouvelles de l'enfant	2	4%	0	0%
visite à la maternité	2	4%	0	0%
propos négatifs	0	0%	1	20%
refus d'annoncer au reste de la famille	0	0%	1	20%
réserve vis-à-vis de l'enfant adopté	2	4%	0	0%
surpris	1	2%	0	0%
peur du qu'en dira-t-on	1	2%	0	0%
comme pour les autres petits-enfants	2	4%	0	0%
inquiet pour le futur	1	2%	0	0%
importance de son rôle de référent masculin	1	2%	0	0%
est venu la voir (il ne m'avait pas vue depuis longtemps)	1	2%	0	0%
ma compagne a eu le 1er enfant. Mon père ne l'a pas su	0	0%	0	0%
Total	46	100%	5	100%

Réactions de la mère à l'annonce du désir d'enfant de son fils ou de sa fille

Trois quart des hommes et deux tiers des femmes déclarent que leur mère a bien ou très bien réagi.

Les réponses en texte libre ont été recodées pour être traitées.

16 Hommes ont explicité les réactions de leur mère. Elles sont pour la plupart heureuse à l'idée d'avoir des petits-enfants. Même lorsqu'il est fait mention d'une incompréhension par rapport au projet de gestation pour autrui, la réaction est qualifiée de plutôt bien ou très bien.

Comment votre mère a-t-elle réagi à l'annonce de votre désir d'enfant?						
	un homme		une femme		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
très bien	15	41%	62	32%	77	33%
plutôt bien	13	35%	61	31%	74	32%
plutôt mal	3	8%	28	14%	31	13%
très mal	2	5%	10	5%	12	5%
elle ne le sait pas	1	3%	18	9%	19	8%
est décédée avant de l'avoir su	3	8%	17	9%	20	9%
Total	37	100%	196	100%	233	100%

Les hommes	bien	mal	Total
contente d'avoir des petits-enfants	7	0	7
idem à la réaction du père	4	1	5
contente pour moi, soutien	4	0	4
Surprise	2	0	2
incompréhension	1	1	2
ne comprend pas la motivation des mères porteuses	2	0	2
normal qu'un couple ait des enfants	2	0	2
homophobie, rejet, scandalisée	0	1	1
aucune réaction	0	1	1
inquiète coparentalité	1	0	1
inquiète pour l'équilibre de l'enfant	1	0	1
Total	24	4	28

98 Femmes ont explicité les réactions de leur mère.

Lorsque les filles disent que leur mère a mal réagi, elles mentionnent, outre l'homophobie et le désaccord, le rejet ou l'incompréhension, la peur du qu'en dira-t'on, l'inquiétude pour l'équilibre de l'enfant. Dans un cas, la mère a mal réagi tout en regrettant que sa fille ne soit pas la mère biologique.

Lorsqu'elles ont bien réagi, elles sont contentes à l'idée d'avoir des petits enfants ou/et contente pour leur fille mais ça ne les empêche pas d'exprimer une inquiétude quant à l'absence de père ou l'équilibre de l'enfant. Lorsque l'enfant n'est pas portée par leur fille, la mère a exprimé une déception dans 4 cas.

Dans deux cas, la mère dit que l'enfant n'est pas son petit fils. Dans l'un de ces deux cas, l'enfant est pourtant relié biologiquement.

Comment a-t-elle réagi (bien/mal) ?	Bien		mal	
	N	% obs.	N	% obs.
explicitation	21	36%	0	0%
contente d'avoir des petits-enfants	0	0%	12	40%
homophobie, rejet, scandalisée	11	19%	0	0%
contente pour moi, soutien	3	5%	7	23%
inquiète pour l'équilibre de l'enfant	4	7%	5	17%
idem à la réaction du père	1	2%	4	13%
contraire à ses valeurs	4	7%	0	0%
inquiète absence de père	4	7%	0	0%
surprise	3	5%	1	3%
déçue que je ne porte pas l'enfant	0	0%	3	10%
peur du qu'en dira-t-on	3	5%	0	0%
s'est intéressée, a posé des questions	3	5%	0	0%
respecte mes choix	2	3%	1	3%
inquiète pour des raisons médicales	0	0%	3	10%
ne voulait plus en parler	0	0%	2	7%
je ne saurais pas élever un enfant	2	3%	0	0%
aucune réaction	2	3%	0	0%
rapport distant	1	2%	1	3%
ce n'est pas un petit-fils, ne se considère pas comme la grand-mère	0	0%	2	7%
incompréhension	2	3%	0	0%
normal qu'un couple ait des enfants	0	0%	1	3%
pensait que j'étais trop jeune	1	2%	0	0%
ne s'est pas rendu compte	0	0%	1	3%
inquiète coparentalité	1	2%	0	0%
qui portera l'enfant	0	0%	1	3%
peur des réactions de mon père	68	100%	44	100%

Réactions de la mère à la naissance du premier enfant de son fils ou de sa fille.

comment votre mère a-t-elle réagi à la naissance du premier enfant						
	un homme		une femme		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
très bien	19	66%	97	64%	116	64%
plutôt bien	4	14%	29	19%	33	18%
plutôt mal	1	3%	10	7%	11	6%
très mal	1	3%	0	0%	1	<1%
elle ne le sait pas	1	3%	4	3%	5	3%
est décédée avant de l'avoir su	3	10%	11	7%	14	8%
Total	29	100%	151	100%	180	100%

Les deux tiers des hommes et des femmes ont indiqué que leur mère avait très bien réagi à la naissance du premier enfant. Seuls 2 hommes mentionnent que leur mère a mal ou très mal réagi c'est le cas pour 10 femmes (7%).

Qu'on soit homme ou femme, parent social ou légal, pour la très grande majorité des répondants, leurs parents ont été heureux de l'arrivée d'un premier enfant. Quelques personnes rapportent une déception lorsque l'enfant ne leur est pas biologiquement relié et très rares sont rapportés les cas de rupture. D'une part la naissance d'un enfant est rarement vécu à notre époque de manière générale comme un malheur et d'autre part, les parents ont, dans la plupart des cas, été informés du projet parental et ont eu le temps de s'adapter à cette nouvelle donne. De ce fait, les réactions lors de la naissance sont plus souvent positives que lors l'annonce du désir d'enfant ou du projet parental.

Pour en savoir davantage sur les réactions des parents se reporter à [Etapas-clés des réactions des parents face à la famille homoparentale de leur enfant](#).

Réactions des proches et de l'environnement à l'annonce du désir d'enfant ou de la naissance d'un enfant dans un contexte homoparental

Moins de 5% n'a pas annoncé la naissance d'un enfant au reste de la famille. 12 personnes (<6%) rapporte que le reste de la famille a mal ou très mal réagi. Lorsque cette réaction négative est explicitée, il y a du rejet, des remarques du type « ce n'est pas naturel » et dans deux cas une jalousie de la part d'enfants aînés ou des frères et sœurs. Dans la grande majorité, la famille proche a bien réagi dans l'ensemble, parfois sauf une personne. Certains ont eu besoin d'un peu de temps pour s'adapter à une situation inattendue.

En ce qui concerne les amis proches, personne n'indique de réaction négative. Quand aux collègues, sur les 128 observations concernant ceux dont les collègues sont au courant, seuls 5 ont mal réagi, tous les autres ont bien réagi. 22% n'ont pas mis leur collègue au courant.

Comment le reste de votre famille a-t-il réagi à l'annonce de votre désir d'enfant ou de la naissance d'un enfant dans un contexte homoparental?			Réactions de vos amis proches à l'annonce de votre désir d'enfant ou de la naissance d'un enfant dans un contexte homoparental?		
	Nb	% cit.		Nb	% cit.
Non réponse	27	13%	Non réponse	25	12%
très bien	81	39%	très bien	112	53%
plutôt bien	80	38%	plutôt bien	71	34%
plutôt mal	11	5%	plutôt mal	0	0%
très mal	1	<1%	très mal	0	0%
ils ne sont pas au courant	10	5%	ils ne sont pas au courant	2	<1%
Total	210	100%	Total	210	100%

Réactions de vos collègues de travail à l'annonce de votre désir d'enfant ou de la naissance d'un enfant dans un contexte homoparental?

	Nb	% cit.
Non réponse	35	17%
très bien	43	20%
plutôt bien	80	38%
plutôt mal	5	2%
très mal	0	0%
ils ne sont pas au courant	47	22%
Total	210	100%

Quels arguments éventuels vous ont été opposés par rapport à votre projet parental ?

Les arguments, sans qu'on sache qui les a émis (famille, proches, amis ou collègues) qui reviennent le plus souvent sont liés à une inquiétude quant à l'épanouissement de l'enfant et au risque de souffrance en l'absence de père, ou du fait du regard social porté sur sa situation familiale. S'il s'agit de coparentalité, le risque que l'enfant se sente écartelé entre les deux foyers, l'absence de relation amoureuse entre les parents biologiques sont pointés. L'argument suivant porte sur l'anonymat des donneurs dans le cas de l'IAD. Viennent ensuite des arguments moraux : c'est égoïste, ce n'est pas naturel, ce n'est pas la volonté de Dieu. Enfin des préoccupations liées à la position de parent social : quelle protection en cas de décès de la mère légale, en cas de séparation du couple ?

Vos parents avec vos enfants

Les enfants sont confiés plus souvent aux grands-mères qu'aux grands-pères. Rares sont les parents décrits comme ne se conduisant pas comme des grands-parents. Un tout petit peu plus souvent les grands-pères (8%) que les grands-mères (3%). Les deux tiers des répondants qui ne sont pas parents légaux indiquent que leurs propres parents parlent à leur entourage de leurs enfants comme leurs petits enfants. Dans un cinquième des cas, ils sont désignés par leur prénom. 12% des répondants indiquent avoir pris des dispositions testamentaires pour que des liens soient maintenus entre enfants et grands-parents du côté du parent sans statut légal en cas de décès du parent légal. 43% pensent le faire plus tard.

Les deux tiers des répondants indiquent que leurs parents viennent au moins une fois par semaine si ce n'est davantage les visiter ou prendre contact. Dans la plupart des cas, la fréquence des contacts convient aux répondants.

Avez-vous le sentiment qu'ils se conduisent envers eux comme des grand-parents (par le passé si décédé et votre enfant déjà né)?

enfant contexte homo		
	Nb	% obs.
ma mère oui	129	76%
mon père oui	97	57%
ma mère non	5	3%
mon père non	14	8%
sans objet	21	12%
Total	170	

Confiez-vous les enfants que vous élevez à vos parents (par le passé si décédé et votre enfant déjà né)?

enfant contexte homo		
	Nb	% obs.
oui à ma mère	50	29%
oui à mon père	11	6%
oui aux deux	55	32%
pas à ma mère	21	12%
pas à mon père	32	19%
Total	170	

Comment vos parents parlent-ils des enfants dont vous n'êtes pas le parent légal, à leur entourage?

	Nb	% cit.
petits-enfants	64	62%
par leur prénom	19	18%
je ne sais pas	14	13%
enfants de ma compagne/mon compagnon	6	6%
autre	1	<1%
Total	104	100%

En cas de séparation ou de décès, avez-vous prévu des dispositions testamentaires afin que les enfants puissent avoir des liens avec les grands-parents du côté du parent sans statut légal?

	Nb	% cit.
non	79	46%
pas encore	74	43%
oui	20	12%
Total	173	100%

A quelle fréquence vos parents vous rendent-ils visite ou prennent-ils contact avec vous?

	Nb	% cit.
une fois par semaine	71	35%
plusieurs fois par semaine	50	25%
plusieurs fois par mois	31	15%
plusieurs fois par an	20	10%
une fois par mois	16	8%
une fois par an ou moins	8	4%
tous les jours	6	3%
Total	202	100%

Souhaitez-vous qu'ils viennent vous voir ou vous contactent

	Nb	% cit.
plus souvent	19	10%
moins souvent	5	3%
la fréquence me convient	166	84%
ça m'est égal	8	4%
Total	198	100%